

Le 23 mai, 10 jours plus tard après  
l'intervention de M. Hacène, Charles Pasqua -  
ministre de l'intérieur – adresse ses directives  
à tous les Préfets – 1 sur 3 -

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

à

MADAME ET MESSIEURS LES PREFETS,  
COMMISSAIRES DE LA REPUBLIQUE

(Métropole)

D 1886/2

OBJET : ACCIDENT DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE TCHERNOBYL (URSS).  
CONTROLES RADIOLOGIQUES EFFECTUES EN FRANCE SUR LES  
DENREES ALIMENTAIRES.

L'ACCIDENT SURVENU A LA CENTRALE NUCLEAIRE DE  
TCHERNOBYL (URSS) A LA FIN DU MOIS D'AVRIL 1986 A SUSCITE PARTOUT  
DANS LE MONDE UNE TRES VIVE EMOTION.

DANS NOTRE PAYS, IL CONVENAIT DE REPONDRÉ SANS DELAI A LA  
DEMANDE LEGITIME D'INFORMATIONS SUR L'EVENEMENT ET SES  
CONSEQUENCES. C'EST POURQUOI, LE MINISTRE CHARGE DE L'INDUSTRIE A  
MIS EN PLACE UNE STRUCTURE INTERMINISTERIELLE PRINCIPALEMENT  
DESTINEE A L'INFORMATION DES MEDIAS (TEL. : (1) 45.56.26.26 - TELECOPIE :  
45.56.35.91).

MAIS VOUS ETES VOUS-MEMES SOUMIS A DE NOMBREUSES  
QUESTIONS PORTANT SUR LES CONTROLES RADIOLOGIQUES EFFECTUES SUR  
LE TERRITOIRE NATIONAL. JE VOUS RAPPELLE QUE LE GOUVERNEMENT  
TIENT A CE QU'UNE INFORMATION AUSSI RAPIDE, CLAIRE ET COMPLETE QUE  
POSSIBLE, DU PUBLIC ET DES MEDIAS SOIT LA REGLE.

C'EST POURQUOI, J'AI L'HONNEUR DE VOUS TRANSMETTRE UN  
ENSEMBLE DE RECOMMANDATIONS ET D'INFORMATIONS ETABLIES A VOTRE  
ATTENTION LORS D'UNE REUNION DES REPRESENTANTS DES DIFFERENTS  
DEPARTEMENTS MINISTERIELS CONCERNES AU SECRETARIAT GENERAL DU  
COMITE INTERMINISTERIEL POUR LA SECURITE NUCLEAIRE.

VOUS AVEZ ETE DESTINATAIRES DE DIRECTIVES EMANANT DU  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PRIVATISATION  
(DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE  
LA REPRESSION DES FRAUDES), DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE (SERVICE  
VETERINAIRES) ET DU MINISTRE DE LA SANTE (DIRECTION GENERALE DE LA  
SANTE).

S'AGISSANT DES DENREES VEGETALES, DES INSTRUCTIONS ONT ETE  
TRANSMISES AUX DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE LA CONCURRENCE, DE  
LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES PRESCRIVANT DES  
PLANS DE PRELEVEMENTS ET D'ANALYSES SYSTEMATIQUES DES FRUITS ET  
DES LEGUMES, ET, EN TANT QUE DE BESOIN, D'AUTRES PRODUITS.

.../...

Courrier de M. Charles Pasqua à tous les  
Préfets

- 2 sur 3 -

- 2 -

D 1386/3

EN CE QUI CONCERNE LES DENREES ANIMALES ET D'ORIGINE ANIMALE, NOTAMMENT LE LAIT ET LA VIANDE, LES SERVICES VETERINAIRES ONT RENFORCE LES PRELEVEMENTS ET ANALYSES NORMALEMENT EFFECTUES PAR UN RESEAU DE 17 LABORATOIRES VETERINAIRES DEPARTEMENTAUX COORDONNES PAR LE LABORATOIRE CENTRAL D'HYGIENE ALIMENTAIRE.

DEPUIS PLUS DE 10 ANS, CETTE SURVEILLANCE, RENFORCEE EN CAS DE CRISE, EST PERMANENTE. LE NOMBRE D'ECHANTILLONS COLLECTES ET D'ANALYSES EFFECTUEES EST DE L'ORDRE DE PLUSIEURS MILLIERS CHAQUE ANNEE.

POUR FAIRE FACE A LA SITUATION ACTUELLE, LA SURVEILLANCE DU LAIT A ETE PARTICULIEREMENT RENFORCEE ET CONFIEE A 6 LABORATOIRES (LABORATOIRE CENTRAL D'HYGIENE ALIMENTAIRE, LABORATOIRES DEPARTEMENTAUX DE QUIMPER, SAINT-LO, TOULOUSE, ANGOULEME, COLMAR).

LES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE ONT RENFORCE LES PRELEVEMENTS DANS LE MILIEU AMBIANT, L'AIR, L'EAU, LA CHAINE ALIMENTAIRE ETC... CES PRELEVEMENTS SONT ANALYSES PAR LE SCPRI DANS SES LABORATOIRES DU VESINET. PLUS GENERALEMENT LE SCPRI A POUR MISSION DE RASSEMBLER DANS CE DOMAINE LES DONNEES, DE COORDONNER LES METHODES D'ANALYSE ET D'ETALONNAGE, D'ELABORER UNE SYNTHESE PERIODIQUE DES RESULTATS ET DE LA DIFFUSER AUX DIFFERENTES ADMINISTRATIONS CONCERNEES.

LES DIFFERENTS RENSEIGNEMENTS AINSI COLLECTES PERMETTENT A CHACUNE DES ADMINISTRATIONS CONCERNEES D'ARRETER TOUTE DECISION RENDUE NECESSAIRE POUR GARANTIR LA PROTECTION SANITAIRE DES POPULATIONS. JE VOUS RAPPELLE QUE LES POUVOIRS PUBLICS DISPOSENT EN L'ESPECE DES MOYENS JURIDIQUES ET TECHNIQUES APPROPRIES POUR INTERVENIR EN TEMPS OPPORTUN.

DE SURCROIT, LES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE LA REPRESSION DES FRAUDES PEUVENT DESORMAIS BENEFICIER, A VOTRE INITIATIVE, DE L'APPUI TECHNIQUE DE SIX CENTRES DU CEA (CADARACHE, MARCOULE, GRENOBLE, LA HAGUE, VALDUC, PARIS) POUR EFFECTUER MESURES ET CONTROLES EN LIAISON AVEC L'IPSN (FONTENAY-AUX-ROSES).

CE PLAN DE SURVEILLANCE INTENSIVE DOIT ETRE MAINTENU. LE RECOURS A D'AUTRES LABORATOIRES DANS LE DOMAINE SPECIFIQUE DU CONTROLE RADIOLOGIQUE DES DENREES ALIMENTAIRES, OU A DES MOYENS D'INTERVENTION RADIOLOGIQUE, N'EST PAS JUSTIFIE EN L'ETAT ACTUEL.

VOTRE MISSION D'INFORMATION CONSISTE A PRESENTER AU PLAN LOCAL LE DISPOSITIF DE CONTROLES RADIOLOGIQUES MIS EN PLACE, SON AMPLEUR, SA PERMANENCE ET SON CARACTERE SYSTEMATIQUE ET RIGOUREUX.

JUSQU'A PRESENT L'ENSEMBLE DES CONTROLES RADIOLOGIQUES EFFECTUES EN FRANCE A LA SUITE DE L'ACCIDENT SURVENU A LA CENTRALE DE TCHERNOBYL N'ONT PAS CONDUIT A PRENDRE SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS DES DISPOSITIONS SANITAIRES PARTICULIERES AUTRES QU'UNE SUSPENSION TEMPORAIRE DE LA COMMERCIALISATION D'UN PRODUIT MARAICHER (UN CAS) ET UN RETRAIT DE LA CONSOMMATION DES VIANDES D'ANIMAUX IMPORTES SUR PIEDS DE PAYS DE L'EST (DEUX CAS).

Courrier de M. Charles Pasqua à tous les  
Préfets

- 3 sur 3 -

D 1886/4

- 3 -

ENFIN, CERTAINES INQUIETUDES MANIFESTEES PAR DES FEMMES ENCEINTES POUR LEUR ENFANT A NAITRE DEMEURENT TOTALEMENT INJUSTIFIEES ET SANS FONDEMENT MEDICAL. AUCUNE MODIFICATION DES HABITUDES ALIMENTAIRES DES ADULTES OU DES ENFANTS N'EST DONC SOUHAITABLE.

DE FACON GENERALE, LES DISPOSITIONS ADOPTEES SONT CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LE GROUPE D'EXPERTS DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE REUNIS LE 6 MAI 1986 A COPENHAGUE (DANEMARK) ET QUE JE VOUS AI TRANSMISES PAR AILLEURS.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE PEUVENT APPARAITRE DES PERTURBATIONS SUR LES MARCHES AGRICOLES : CEUX-CI SONT PARFOIS AFFECTES PAR LA SITUATION QUI PREVAILT DANS CERTAINS DE NOS PAYS CLIENTS. A CE SUJET LES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES, POUR LES DENREES VEGETALES, ET LES SERVICES VETERINAIRES DEPARTEMENTAUX, POUR LES DENREES ANIMALES OU D'ORIGINE ANIMALE, SONT A MEME DE PROCEDER A TOUT CONTROLE ET CERTIFICATION DE NATURE A GARANTIR AUX EXPORTATEURS LA QUALITE DE NOS PRODUITS.

AU PLAN LOCAL, IL VOUS APPARTIEN DE VEILLER A LA COHERENCE DES INFORMATIONS DIFFUSEES, EN REUNISSANT A VOS COTES LES REPRESENTANTS DES ADMINISTRATIONS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CONCERNES EN MATIERE DE CONTROLES ~~RADIOGRAPHIQUES~~ RADIOLOGIQUES.

AU PLAN NATIONAL, LE SECRETAIRE GENERAL DU COMITE INTERMINISTERIEL DE LA SECURITE NUCLEAIRE EST CHARGE DE VEILLER A LA COHERENCE DE L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE LA RADIOPROTECTION, ET DISPOSE A CET EFFET DES MOYENS DES ADMINISTRATIONS ET ETABLISSEMENTS CONCERNES.

LE CENTRE OPERATIONNEL DE LA DIRECTION DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE CIVILES (CODISC) EST A MEME DE RECUEILLIR 24 HEURES SUR 24 TOUTE DEMANDE D'INFORMATION DE VOTRE PART, ET D'ENTRER EN RELATION AVEC LES RESPONSABLES CONCERNES AU PLAN NATIONAL.

VOUS VOUDREZ BIEN ME FAIRE CONNAITRE AINSI QU'AU SECRETAIRE GENERAL DU COMITE INTERMINISTERIEL DE LA SECURITE NUCLEAIRE (TEL 45.48.84.24 - TELEX SECURAT 202 896 F - TELECOPIE 42.22.94.47) TOUTE DIFFICULTE QUE SUSCITERAIT LA MISE EN OEUVRE DES MESURES RAPPELEES DANS CE TELEGRAMME.



SIGNE  
CHARLES PASQUA

## Extrait de l'ARRÊT sur saisine directe du 7 septembre 2011 de la COUR D'APPEL DE PARIS

P 70

Les contrôles dans le Haut-Rhin permettaient de constater que la plupart des produits présentaient un taux inférieur à 250 Bq/kg et les experts de l'OMS considéraient qu'un taux de 2000Bq/kg était encore sans incidence sur la santé. Cependant, le préfet interdisait le 13 mai 1986, la vente d'épinard par suite d'un contrôle révélant 2600Bq/kg. Le préfet du Vaucluse s'inquiétait des conséquences économiques de la saisie en Allemagne d'épinard provenant de Cavaillon pour lesquels il avait été retrouvé 134 Bq en iode et 3 Bq en césium.

Des mesures effectuées dans la Sarre révélaient une radioactivité 16 fois supérieure à celle habituellement constatée mais aucune mesure de radioactivité anormale n'était communiquée par la préfecture de Metz. Le directeur adjoint de la sécurité civile en France expliquait que les taux de radioactivité mesurés n'étaient pas significatifs.

Le 9 mai, le porte-parole du parti écologique des verts mettait en cause les communiqués du SCPRI qui voulaient apaiser et ne donnaient aucune information chiffrée. Il demandait la démission du professeur Pellerin. Il était reproché à ce dernier de ne pas communiquer des chiffres et d'utiliser des métaphores consistant à comparer le taux de la radioactivité avec celle reçue pendant 2 semaines de vacances à la montagne.

Le professeur Moroni, adjoint du professeur Pellerin, répliquait qu'une bataille de chiffres n'aurait aucune signification. Il maintenait qu'aucune mesure sanitaire qui comportait des risques n'était pas justifiée. Il comparait avec le fait de prescrire des antibiotiques à un patient qui n'avait pas encore d'angine.

Le ministre de l'agriculture confirmait qu'à compter du 6 mai 1986, la limite était de 500Bq/kg et de 150 à compter du 26 mai 1986. Il précisait que les prélèvements dans les laboratoires de Paris, Saint-Lô, Quimper, Angoulême, Colmar variaient de 0 à 64 Bq/kg, soit des valeurs très inférieures aux doses maxima admissibles pour le lait dans la CEE.

Le préfet de Rhône-Alpes regrettait d'avoir reçu le 8 mai un communiqué explicatif du SCPRI permettant d'éviter d'égarer l'opinion. Il constatait que l'information était tardive, incomplète, mal organisée.

A partir du 9 mai 1986, le professeur Pellerin répondait aux demandes des journalistes en utilisant des chiffres. Il faisait état de curie et non de becquerels, de rem, de LAI et les journalistes tentaient vainement d'obtenir des informations chiffrées compréhensibles. Le 10 mai, il présentait au journal télévisé de 13h sur TF1, les cartes de la radioactivité de l'air au sol en France du 30 avril au 5 mai 1986. La polémique s'installait au motif que les pouvoirs publics avaient menti en prétendant que le nuage avait épargné la France, polémique alimentée par le fait que certains pays voisins avaient pris des mesures de protection de la population.

Le 10 mai 1986, François Cogne, directeur de l'IPSN, déclarait lors d'une émission télévisée qu'il n'avait pas cessé depuis l'accident de répondre aux questions des journalistes.

Le 12 mai, des groupements des anti-nucléaires français et allemands manifestaient.

Le 15 mai, le Ministre de la santé communiquait qu'aucune précaution particulière ne s'imposait. Le même jour, le laboratoire de Saclay transmettait des informations à partir de ses relevés : l'augmentation de la radioactivité le 1er mai, la plus élevée entre 00h et 06h n'était plus perceptible le 2 mai à 12h30. L'activité

Pièce 200483SC

- P 34 / E -

**M. Hugues, préfet de Haute Corse, somme M. Pellerin de lui envoyer les résultats des analyses faites sur des prélèvements de lait de haute Corse car une « campagne de presse est sur le point d'être déclenchée suite à résultats obtenus par docteur Fauconnier auprès d'un laboratoire privé et du Scpri . Fin . »**  
Le 20 juin 1986

D/1926/19



NR 1432 20/06/86 0935B

LR229 HAUTE-CORSE (CAB)

N, LE DIRECTEUR DU SCPRI - LE VERTIBET - TEL 15.39.76.04.32  
TELEX 696 257

DU 20 JUIN 1986

VOUS RAPPELLE MES CORRESPONDANCES NV/CI/411 DU 10 JUIN 1986 ET VM/AA/86.416  
DU 12 JUIN 1986 VOUS DEMANDANT RESULTATS DES PRELEVEMENTS DE LAIT EFFECTUES EN  
HAUTE-CORSE PAR SERVICES VETERINAIRES ET PAR DOCTEUR FAUCCONNIER. STOP.  
MALGRE MES RAPPELS TELEPHONIQUES N'AI TOUJOURS PAS OBTENU LES CHIFFRES DEMANDES. STOP.  
VOUS PRIE BIEN VOULOIR ME LES ADRESSER CE JOUR PAR TELEX MINISTERE INTERIEUR CAR  
CAMPAGNE DE PRESSE EST SUR LE POINT D'ÊTRE DECLENCHEE SUITE A RESULTATS OBTENUS PAR  
DOCTEUR FAUCCONNIER AUPRES D'UN LABORATOIRE PRIVE ET DU SCPRI. FIN.



SIGNE HENRI HUGUES

## Application pratique sur le terrain : les ordres de M. Pasqua sont respectés avec zèle

- 8 juillet 1986 : Preuve de la censure préfectorale en Haute Corse : le Préfet Hugues Henri en poste en Haute Corse (de mars 1985 à février 1987) :

Résultats d'analyses de contamination en Corse cachées... et toujours le Professeur Pellerin qui dirige en sous main.

PREFECTURE DE LA HAUTE CORSE

Le Préfet

BASTIA le 8.7.86

14<sup>h</sup>15

Docteur,

Le professeur Pellerin vient de m'appeler à nouveau après une conversation avec le cabinet du ministre de la Santé.

Il demande de communiquer au docteur Taucoumier les résultats des analyses de son lait de brebis des 26 et 27 mai, mais pas les autres résultats, et

de lui joindre les deux séries de cartes

→ Pour mon information personnelle où ont été prélevés, et par qui, les échantillons de lait de brebis des 12 et 13 mai ?

Hugues